



OSP FURNITURE OFFICE SEATING LIMITED WARRANTY

OSP Furniture Office Seating is warranted* from date of purchase against failure due to material and workmanship as follows:

- 15 Years on all non-moving metal parts.
- 5 Years on component parts including Control mechanisms, pneumatic cylinders, wood, plastic parts, base and casters.
- 3 Years on upholstery fabric and foam against wear and deterioration.
- Leather is not warranted against routine scratching and scuffing, as leather is subject to minor blemishes in us

**All warranties are limited to the original purchaser for normal commercial usage defined as a standard forty hour work week by persons weighing 250 lbs. or less. This warranty will not cover labor, freight or damage from misuse, abuse, negligence, alteration, accident, vandalism, rusting, acts of nature or any other event beyond the control of Office Star Products. The warranty does not cover cosmetic damage that may result from normal use. Liability for incidental or consequential damages is excluded. The user assumes all risk of injury resulting from use of this product. When usage is more than 40 hours per week, a two year warranty on all parts applies. Fabric and foam is warranted for one year. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state.*

Our quality standards are among the highest in the industry. Sometimes, no matter how hard we try, there are times when parts are damaged or missing. Our Parts Department will do everything possible to promptly remedy the problem. Contact us via e-mail parts@officestar.net, by Fax 1-909-930-5629, or toll free parts number 1-800-950-7262, Monday through Friday 8:00 a.m. - 5:00 p.m. Pacific Time.



OSP FURNITURE GARANTIE LIMITÉE POUR CHAISES DE BUREAU

Les fauteuils OSP Furniture sont garantis* à partir de la date de l'achat contre l'échec à cause du matériel et de la qualité de l'exécution tel que suit :

- Garantie de 15 ans sur toutes les pièces métalliques non mobiles.
- 5 années sur l'intégrité structurelle du cadre.
- 3 années sur le tissu de revêtement contre l'usure et la détérioration (sauf pour le cuir).
- Le cuir n'est pas garanti contre les égratignures routinières, car le cuir est assujéti à des petites imperfections pendant l'emploi.

**Toutes les garanties sont limitées à l'acheteur original et à l'usage commercial normal défini comme l'usage pendant une semaine de travail standard de quarante heures par des personnes pesant 250 lb ou moins. Cette garantie ne couvre pas la main d'oeuvre, le transport ou les dégâts entraînés par la mauvaise utilisation, la négligence, la modification, les accidents, le vandalisme, la rouille, les catastrophes naturelles ou tout autre événement indépendant de la volonté d'Office Star Products. La garantie ne couvre pas des dégâts superficiels qui pourraient se produire au cours de l'utilisation normale. La responsabilité de dommages indirects ou accessoires est exclue. L'utilisateur accepte tout risque de blessure résultant de l'utilisation de ce produit. Si l'usage dépasse 40 heures par semaine, une garantie de deux ans sur toutes les pièces est applicable. Le tissu et la mousse sont garantis pendant un an. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques reconnus par la loi, et vous pouvez avoir d'autres droits qui varient d'un état et d'une province à l'autre.*

Nos normes de qualité sont parmi les plus élevées de l'industrie. De temps en temps, malgré nos efforts, il arrive que des pièces soient endommagées ou manquantes. Notre département de pièces fera tout son possible pour régler le problème promptement. Contactez-nous par courriel à parts@officestar.net, par télécopie à 1-909-930-5629 ou à notre numéro sans frais pour le service des pièces à 1-800-950-7262, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h, heure du Pacifique.